

Image not found or type unknown



Trois cdd et plus de 18 mois.

Par **BDODART**, le **18/08/2009** à **21:42**

Bonjour,rnrnJe terminie bientot mon second CDD (deux fois neuf mois). Mon employeur me propose non pas un CDI mais un troisième CDD de neuf mois ! Est-ce légal ?